

Ecole élémentaire Germain Muller  
1, rue de la Liberté  
67640 FEGERSHEIM

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE Mardi 30mars 2020 à 18h30

Présents :

Enseignants : Mmes Pierrat, Heckmann, Weber, Mayer, Bakouboula, Lefftz, Grandgeorges, Groshens

Enseignante excusée : Mme Hubsch

Parents élus :

Titulaires : Mmes Zimmer, Pouet, Dambach, Heini, M. Ramos, Gunenbein

Suppléants : Mme Riehl

Parent excusé : Mme Siegel

Mairie : M. Schaal (Maire) et Mme Freis (adjoite aux affaires scolaires)

Inspection : M Chaillot (Inspecteur d'Académie)

### Evolution des effectifs

Au 30 mars notre établissement compte 183 élèves répartis comme suit

CP 37	CE1 35	CE2 41	CM1 36	CM2 34
CP	24		Mme Lefftz	
CP /CE1	23	10 + 13	Mme Pierrat	
CE1	25		Mme Mayer et Mme Hubsch	
CE2	29		Mme Bakouboula	
CE2/ CM1	27	12 + 15	Mme Heckmann	
CM1/CM2	27	22+ 6	Mme Grandgeorges et Mme Hubsch	
CM2	28		Mme Weber et Mme Hubsch	

Départs de l'école depuis le dernier conseil d'école : 1 CP, 1 CE1, 1 CM1, 1 CM2 (4 départs)

Arrivées : 1CP, 2 CE1, 2 CM2 (5 arrivés)

Total 183 (+1)

Pour la rentrée prochaine, départ de 34 CM2, arrivée de 38 GS (+4)

Inscriptions à la rentrée déjà annoncées : 3 CP, 1 CE2 (+4)

1 départ annoncé pour la rentrée

Total prévisionnel pour l'année prochaine :  $183 + 8 - 1 = 190$  élèves C2 : 113 C3 : 77

Suite à l'évolution de nos effectifs prévisionnels et au nombre important d'élèves au cycle 2 (pour rappel le ministère préconise au CP et CE1 le nombre de 24 élèves maximum), l'inspection académique nous a informés de l'ouverture d'une huitième classe à la rentrée prochaine.

Ce qui nous donnerait la projection de classes suivante sous réserve de l'évolution des effectifs jusqu'au mois de septembre :

CP	CP	CE1	CE1/CE2	CE2	CM1	CM1/CM2	CM2
20	21	24	13 + 10	25	25	15 + 10	27
20	21	24	23	25	25	25	27

## **PPMS**

Un exercice de simulation de risque majeur a eu lieu le mardi 2 février. Il a duré 7 minutes. Nous avons choisi le risque sismique. Tout s'est bien déroulé. Les enfants ont reçu pour consigne de s'installer sous la table. Nous n'avons pas pu appliquer le protocole complet car il impliquait une évacuation et un regroupement au fond de l'impasse. Le protocole sanitaire des écoles préconise le non brassage des élèves, notre exercice s'est donc limité aux actions dans les bâtiments.

Le 15 février 2021, 4 classes de l'école ont été évacuées dans la cour de l'école ou celle de la ruche suite à la détection d'une odeur de brûlé (type odeur de barbecue). Les pompiers ont été informés et ont préconisé cette évacuation afin de vérifier que tout était en ordre. Suite à leur vérification dans le bâtiment jaune et dans la chaufferie, le capitaine des pompiers a autorisé le retour en classe. Cette odeur venait probablement de l'extérieur. Cette évacuation a duré environ 30 minutes. De son côté, la mairie a fait procéder à la vérification du fonctionnement de la chaudière.

## **Protocole sanitaire :**

Le protocole que nous allons évoquer est celui mis en place par le ministère de l'Education Nationale. Chaque structure met en place le protocole qui lui a été transmis.

Il a été mis à jour le **1<sup>er</sup> février** avec 3 changements majeurs :

- Port du masque « grand public catégorie 1 »
- Une aération supplémentaire des locaux de quelques minutes toutes les heures
- Le retour des élèves considérés comme contact à risque est possible uniquement après l'obtention d'un test négatif ou 14 jours d'éviction de l'école.

Une nouvelle mise à jour a eu lieu le **9 mars** concernant les cas contacts :

- Obligation de passer un test PCR dès l'annonce du cas contact
- Différenciation des démarches en fonction de l'origine du contact : hors foyer ou dans le foyer
- Obligation de présenter un document (test PCR ou attestation sur l'honneur) au moment du retour en classe ou bien rallongement de la période de quarantaine si un tel document n'est pas présenté.
- Rallongement de la période d'isolement à 10 jours.

Ces informations ont été transmises aux parents par le biais du site de l'école et de mots collés dans le cahier de liaison.

Une dernière mise à jour a eu lieu le 27 mars, elle concerne essentiellement les départements placés en confinement et l'enseignement secondaire.

## Vie de l'école

### **Le service civique :**

Depuis la rentrée de septembre, l'école bénéficie de la présence d'un service civique, Melle Schelcher Lorraine.

La présence d'un adulte supplémentaire dans l'école a grandement facilité la mise en place du protocole sanitaire :

- Si un enfant doit être isolé en cas de suspicion de symptômes covid en présence d'un adulte, Melle Schelcher peut prendre en charge cet élève sans que cela impacte le fonctionnement des autres classes
- Elle ouvre et ferme également le portail de la ruche 4 fois par jour pour permettre aux élèves qui rentrent par l'arrière de l'école et n'ont plus accès au rangement de la cour principale de ranger leurs trottinettes et leurs vélos. Cette organisation est possible également grâce à l'accord de la mairie quant à l'utilisation de la cour de la ruche.
- Elle accompagne également Mme Lefftz pour ses récréations dans la cour de la ruche et permet ainsi la présence de 2 adultes pendant le temps de surveillance

Elle participe par ailleurs activement à la vie de l'école. Elle nous permet d'avoir un adulte supplémentaire dans l'établissement qui sous la responsabilité de la directrice peut répondre aux appels, ouvrir le portail aux retardataires, contacter les parents quand leur enfant ne se sent pas bien mais également participer à des activités pédagogiques en classe ou bien prendre en charge un petit groupe d'élèves.

### **Nouveaux équipements dans l'école**

La mairie a fait de nouveaux investissements dans notre établissement.

#### **Depuis la rentrée 2020, toutes les classes sont équipées de TBI.**

Une demande avait été déposée en 2019 suite à une discussion lors d'un précédent conseil d'école, demande qui a été acceptée par l'équipe municipale.

Les enseignantes ont bénéficié d'une formation par l'éducation nationale de 6h et d'une formation de 2h par le prestataire de service qui a installé les TBI.

Cette modernisation des outils a permis de travailler dans de meilleures conditions que ce soit pour les élèves et les enseignantes.

#### **Installation de porte-trottinettes et renouvellement des porte-vélos**

Les élèves profitent de l'installation de porte-trottinettes et de porte-vélos dans la cour principale.

#### **Mise en sécurité des abords de l'école par l'installation de barrière de sécurité supplémentaire**

#### **Réparation du portail de secours vert à l'arrière de l'école**

Suite aux discussions lors du dernier conseil, le portail de secours vert à l'arrière du bâtiment bois a été rapidement réparé. La serrure n'est plus accessible de l'extérieur. La porte s'ouvre avec une clé depuis l'extérieur et par un bouton tournant de l'intérieur

#### **Achat de livres de Noël**

Les élèves ont pu bénéficier comme chaque année d'une dotation financière supplémentaire qui nous permet l'achat d'un livre de Noël

Nous remercions la mairie pour tous ces investissements.

## **Questions des parents d'élèves :**

Il y a quelques semaines, l'intervention des pompiers a dû être nécessaire. Est-il possible de prévoir une information auprès des parents lorsque ce type de problème survient ?

*L'information concernant cet incident a été mise à l'ordre du jour du présent conseil d'école dans le but d'informer les parents.*

*Mais c'est tout à fait possible de transmettre un retour plus rapide auprès des parents.*

Vous aviez évoqué des séances hebdomadaires d'activité physique. Qu'en est-il ? Les jeux collectifs manquent.

*Lors du précédent conseil d'école nous avons évoqué le fait que nous cherchions des solutions pour pratiquer le sport en extérieur suite à la mise en place du protocole sanitaire qui interdisait les activités sportives à l'intérieur. Nous avons essayé d'utiliser ponctuellement la cour de récréation en fonction de nos créneaux de récréation, de la météo.*

*Le protocole nous autorise depuis le 19 mars à nouveau la pratique sportive à l'intérieur des bâtiments sans port de masque avec deux mètres de distance entre les élèves ou avec port du masque mais avec des activités douces.*

*Les sports collectifs ne sont donc pas autorisés.*

Est-ce qu'une photo de classe va être faite ? Est-il possible de connaître la date avant qu'elle n'ait lieu ?

*A chaque passage du photographe, les familles sont informées par un mot dans le cahier de liaison.*

## **Eclaircissement concernant la situation du 4 et 5 février 2021**

*Le protocole sanitaire a été respecté : celui de l'éducation nationale à l'école, celui mis en place par l'ARS concernant les cas contacts. Les informations concernant la situation de l'école ont été transmises aux autorités responsables à savoir l'ARS, la médecine scolaire et l'inspection académique.*

*Nous avons ensuite suivi les instructions qui nous ont été transmises.*

*Les parents ont été informés de la situation et de son évolution dans le respect du secret médical.*

Je profite d'ailleurs de votre question pour renouveler nos remerciements à l'ensemble des parents pour leur compréhension, leurs encouragements (de nombreux messages concernant notre santé) et leur coopération lors de la fermeture de 2 jours de l'école.

En effet un accueil a été mis en place ; seuls une quinzaine d'élèves ont été présents sur les 183 enfants que compte l'école.

## **Un autre exercice alerte intrusion**

Suite à la défaillance de l'alarme lors de l'exercice intrusion un nouvel exercice est-il prévu ?

*L'exercice a été effectué et il s'est bien déroulé du côté des élèves malgré la défaillance du système lumineux.*

*Dès le lendemain du retour d'exercice le système a été vérifié et remis en état de marche.*

*M. Schneider en charge du dossier testera prochainement le fonctionnement du système lumineux. Un retour d'exercice a été envoyé au service de l'inspection académique.*

*Le système lumineux a été de nouveau vérifié le 30 mars et il fonctionne.*

Comment se passe la continuité pédagogique en cas de fermeture et/ou absence.  
*En cas d'absence prolongée d'un élève, cet enfant bénéficie de la mise en place de la continuité pédagogique qui peut prendre plusieurs formes, mais la plus fréquente est l'échange de mail. Si les parents n'ont pas la possibilité d'imprimer les documents proposés, l'école leur fournit. Les parents ne pouvant être joints par mail sont contactés par téléphone. En cas de fermeture de l'école, la continuité pédagogique se fera par le biais du site de l'école « toute mon année ». Nous pouvons également utiliser le site du CNED pour créer une classe virtuelle. En cas de problème de connexion, nous communiquons avec les familles par téléphone.*

Avez-vous des chiffres, notamment des "pertes" de contacts lors du 1er confinement ?  
*Lors du premier confinement, toutes les familles ont toutes été jointes par mail ou par téléphone quand cela était nécessaire. Nous n'avons pas perdu le contact et des aides variées ont été proposées aux familles en difficulté. De l'aide a-t-elle été proposée aux parents concernés ? L'aide a été proposée par téléphone, par envoi de courrier avec des documents.*

**Information aux parents :** les élèves de CM2 de l'école feront partie d'un panel d'évaluation nationale concernant les mathématiques afin de faire le point sur le niveau des élèves français en mathématiques. Les évaluations auront lieu du 31 mai au 21 juin.

#### **Informations données par la mairie :**

Au retour des vacances de Noël, une entrée progressive des élèves a été mise en place pour améliorer la circulation autour de l'école et diminuer les risques d'accidents. La situation s'est améliorée. La mairie remercie l'équipe enseignante pour son écoute et son adaptabilité.

La mairie rappelle qu'elle a effectué une distribution des masques aux enfants des écoles. Elle veille au strict respect du protocole en ce qui concerne le périscolaire, pour faciliter un éventuel traçage des cas contacts.

M. Schaal a participé au projet Thémis en intervenant dans la classe de CM2 de Mme Weber. Les élèves ont pu échanger avec lui sur sa fonction de maire.

Les représentants des parents d'élèves et M. Schaal échangent au sujet de la sécurité aux abords de l'école : problème de vitesse, stationnement des voitures, enfants qui circulent en trottinette et qui roulent vite et sans prendre en compte les personnes ni les voitures présentes dans la rue. La mairie a demandé la présence du policier municipal pour aider au rappel du respect du code de la route.

Il est rappelé que les trottinettes ne sont pas autorisées à circuler sur la voie publique, les enfants doivent rester sur le trottoir.

Le conseil municipal enfants aimerait des interventions autour du thème du harcèlement. Un travail de partenariat entre l'école et la mairie est évoqué.

Date du prochain conseil d'école : 8 juin à 18h30

Fin de la séance : 20h 15

La secrétaire de séance : Mme Estelle Weber